

## WEBINAIRE ACTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

# Le remboursement des frais de mission dans la coopération internationale

### **PUBLIC CONCERNÉ**

Acteurs des collectivités territoriales

### **FORMAT**

CONFÉRENCE

### **Descriptif**

La prise en charge de certains frais ou le remboursement, au retour de mission, est parfois problématique pour certains agents. Un travail de capitalisation avait, en 2011, démontré que certains agents perdaient jusqu'à 400 € par an. Ce module vise à clarifier les règlements existants en matière de frais et d'identifier, en fonction des terrains d'intervention, les modalités les plus simples pour une prise en charge optimale. Ce module fait l'objet d'un envoi de multiples décrets et références juridiques pour appuyer la discussion de l'agent avec les services RH et moyens généraux de sa collectivité.

### **Intervenant**

**Yannick LECHEVALLIER**  
Directeur

Agence COOP DEC Conseil

### **Date**

**27 janvier 2014**

### **Horaire :**

10h à 11h30

Tarif :

**98 € TTC /pers**

### **Agence COOP DEC Conseil (ACDC)**

SARL au capital de 7500 €

SIRET : 444 247 621 00022 - APE 741G - 30 rue Claude Tillier – 75 012 Paris

Organisme de formation en cours d'enregistrement auprès de la DRTEFP de la région d'Ile de France

TVA acquittée sur encaissement. N° Identifiant communautaire : FR2644424762100022

Web : [www.coopdec.org](http://www.coopdec.org) / Mél : [contact@coopdec.org](mailto:contact@coopdec.org) / Tél : 01.40.09.20.26